

DOSSIER D'INFORMATION JUIN 2013

RD 775

PROJET DE MISE À 2x2 VOIES DE
LA SECTION "LE CROAZO – KERGONIOU"

PRÉSENTER, INFORMER, CONCERTER.

Acteur majeur du développement et de l'aménagement du territoire, le Département a notamment pour mission la gestion et la réalisation des routes départementales. Élément essentiel du maillage territorial, de la mobilité et des transports, les infrastructures routières représentent dans le Morbihan 4 160 km de routes départementales et 1 400 ouvrages d'art. Avec un trafic en augmentation régulière depuis 10 ans, il est important de poursuivre l'entretien et l'aménagement du réseau routier départemental afin d'améliorer les conditions de circulation, de sécuriser les trajets et de supprimer les zones à risques.

Ces objectifs ont amené le Département à inscrire l'amé-

nagement de l'axe Vannes-Redon (environ 50 km) à son Plan Routier Départemental Prioritaire (PRDP). De nombreux aménagements ont déjà été réalisés sur la RD775 qui est un axe majeur et structurant pour la desserte de l'Est du département et qui a vu son trafic augmenter de manière significative depuis 10 ans.

A l'initiative de Michel Burban, vice-président du Département, conseiller général du canton de Questembert, l'assemblée départementale a décidé que **le projet de déviation de Questembert constituait une priorité dans le projet global d'aménagement de la RD 775 (axe Vannes-Redon).**

La mise à 2x2 voies de la section comprise entre « Le Croazo » et « Kergoniou » constitue la 1^{re} étape du projet *La Vraie-Croix – Le Petit Molac*. Dans ce cadre, et en accord avec les élus locaux, une concertation auprès de la population est prévue. Celle-ci prendra la forme d'un **document d'information** et d'une **exposition** présentée :

du mardi 18 au vendredi 28 juin 2013

dans les mairies de La Vraie-Croix, Larré et Questembert.

Une **réunion publique d'information** est aussi organisée à Questembert

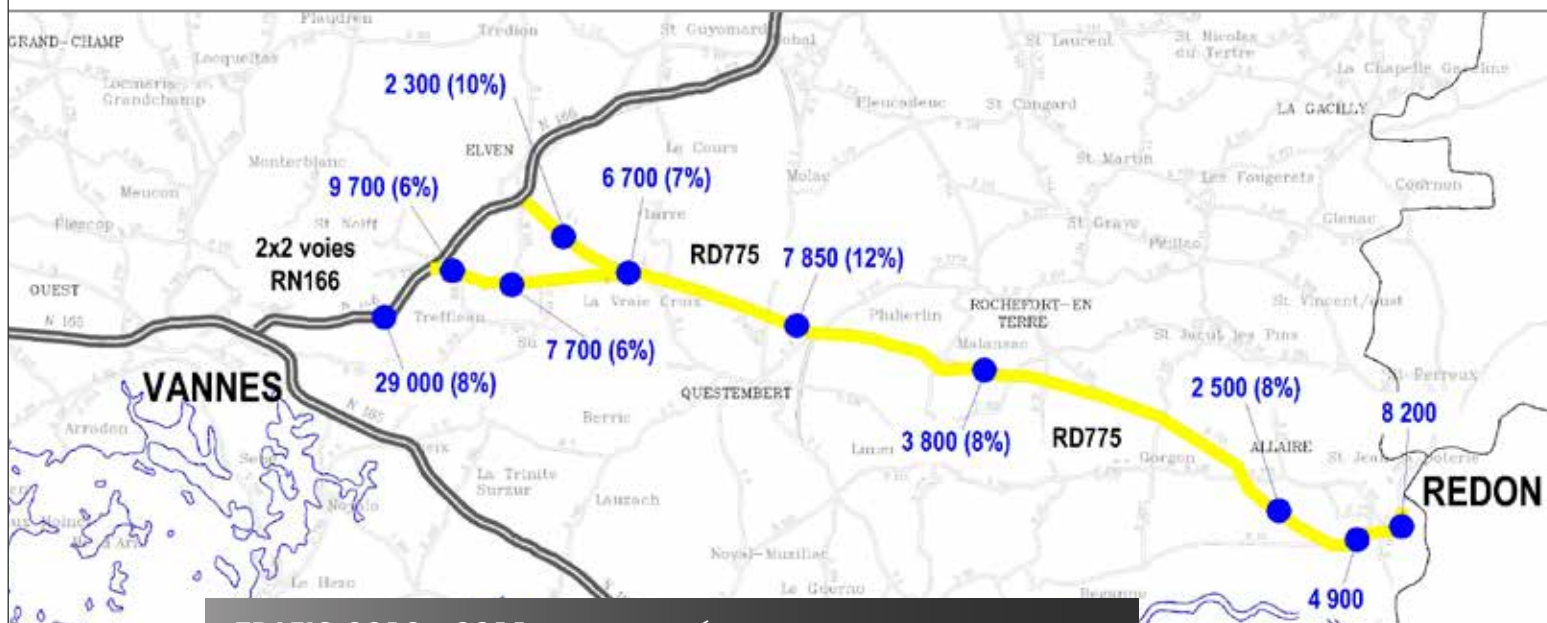
le lundi 24 juin 2013 à 18 h 30

à Questembert : 21, rue du Pont à Tan, Salle de l'ASPHODÈLE

L'objectif est d'informer et d'échanger avec les personnes concernées directement ou indirectement par le projet, afin d'étudier et d'évaluer le plus tôt possible l'impact du projet sur la population, l'environnement, l'agriculture et l'économie locale.

Un recueil d'information sera mis à disposition lors des expositions.

Un bilan de concertation sera établi à l'issue de cette démarche.



TRAFFIC 2010 - 2011 NOMBRE DE VÉHICULES / JOUR (% POIDS-LOURDS)

Le trafic automobile et poids-lourd sur l'axe Vannes-Redon a connu une augmentation spectaculaire ces dernières années : + 60 % du trafic sur la section Kerboulard / La Vraie-Croix entre 2001 et 2007.

L'AXE VANNES – REDON

Vannes – Redon, un itinéraire important pour les déplacements à l'est du département.

Le projet d'aménagement entre "Le Croazo" et "Kergoniou", commune de La Vraie-Croix, s'inscrit dans une réflexion plus globale sur l'axe Vannes – Redon.

Le Département a déjà réalisé depuis les années 2000 de nombreux aménagements sur la route départementale 775 afin de répondre aux objectifs suivant :

- développement du territoire,
- sécurisation et fluidification de l'infrastructure existante : visibilité, possibilités de dépassement, de nombreux carrefours n'étant plus adaptés au trafic actuel.

L'ensemble des aménagements routiers réalisés par le Département sur l'axe Vannes-Redon représente un investissement de 40 Millions d'Euros entre 1999 et 2013.

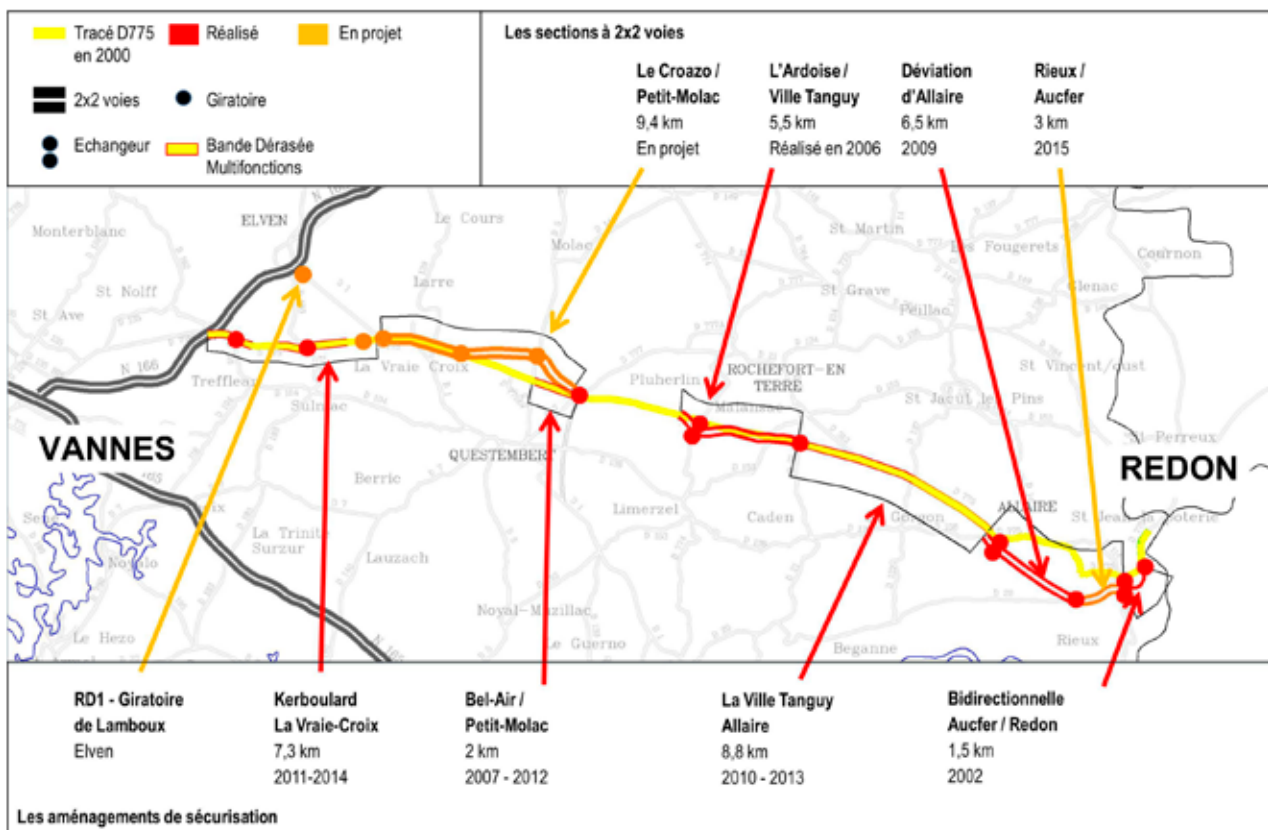


Photo - Auteurs de Vues

RD 775 – Déviation d'Allaire : aménagement d'une route à 2x2 voie sur l'axe Vannes – Redon réalisée en 2009.

LES AMÉNAGEMENTS DE LA RD 775

Cette carte illustre par section les aménagements déjà réalisés et en projet sur la route départementale 775



LA DÉVIATION DE QUESTEMBERT, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT

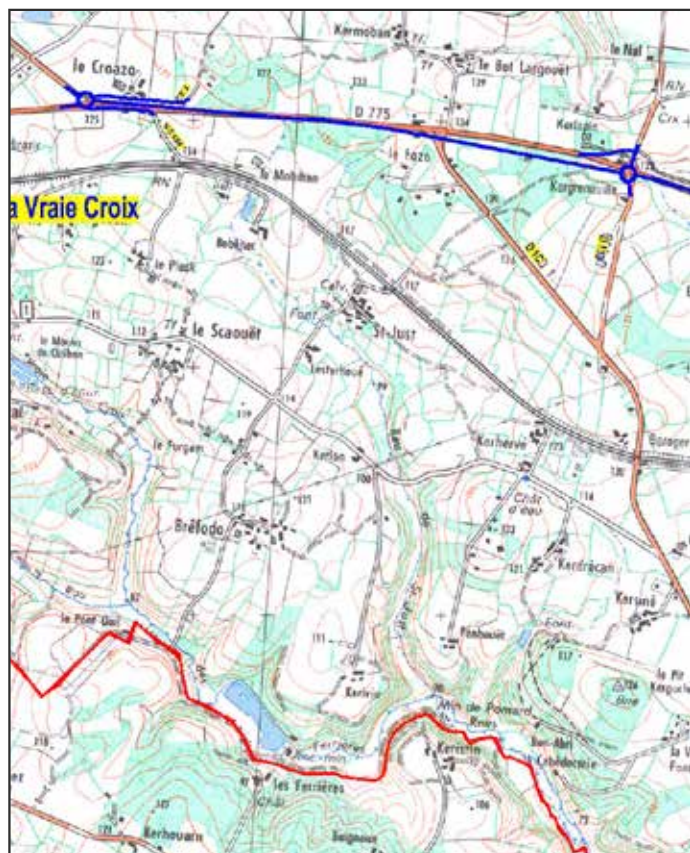
Le Département a décidé que la mise à 2x2 voies de la section "Le Croazo – Petit-Molac" de La Vraie-Croix à Questembert (9km) serait la prochaine priorité d'aménagement de l'axe Vannes-Redon.

Le constat réalisé sur cette section de la RD775 est le suivant :

- un niveau de trafic élevé de 6 500 à 7 500 véhicules par jour (dont 10 % de poids-lourds),
- des conditions de circulation difficiles sur la route actuelle qui présente une visibilité insuffisante et de nombreux carrefours dangereux.

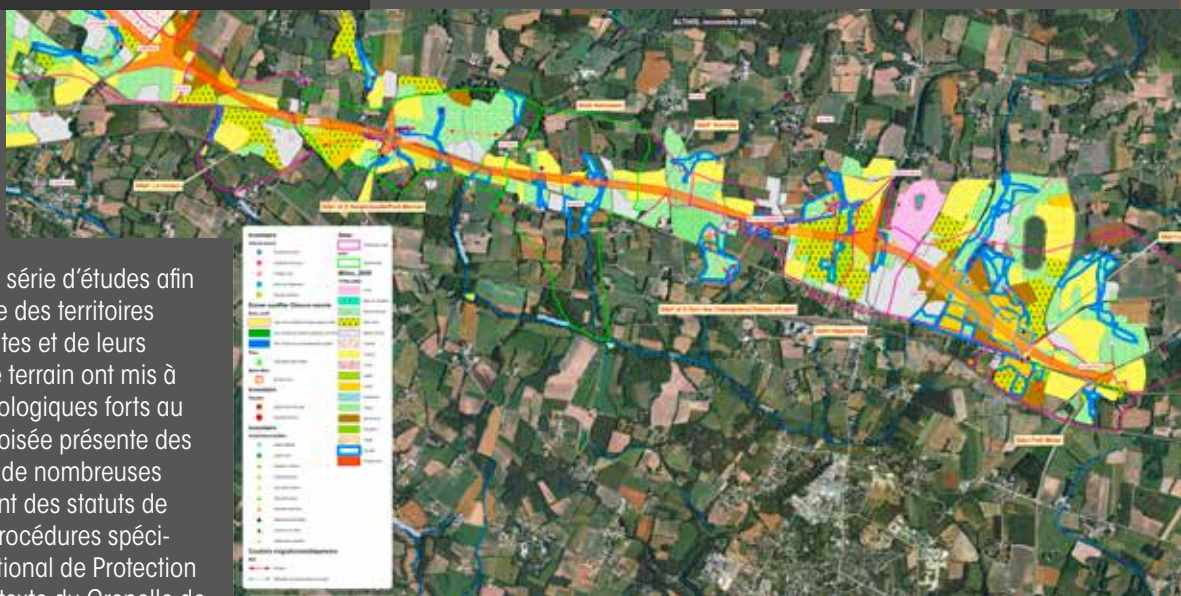
Après avoir étudié plusieurs variantes, la volonté du Département est de finaliser le projet qui permettra de trouver le meilleur compromis entre :

- la résolution des problèmes de sécurité routière et de fluidité du trafic,
- la prise en compte des riverains,
- la préservation des activités économiques et agricoles,
- les enjeux écologiques et paysagers,
- les contraintes techniques,
- le coût de l'opération.

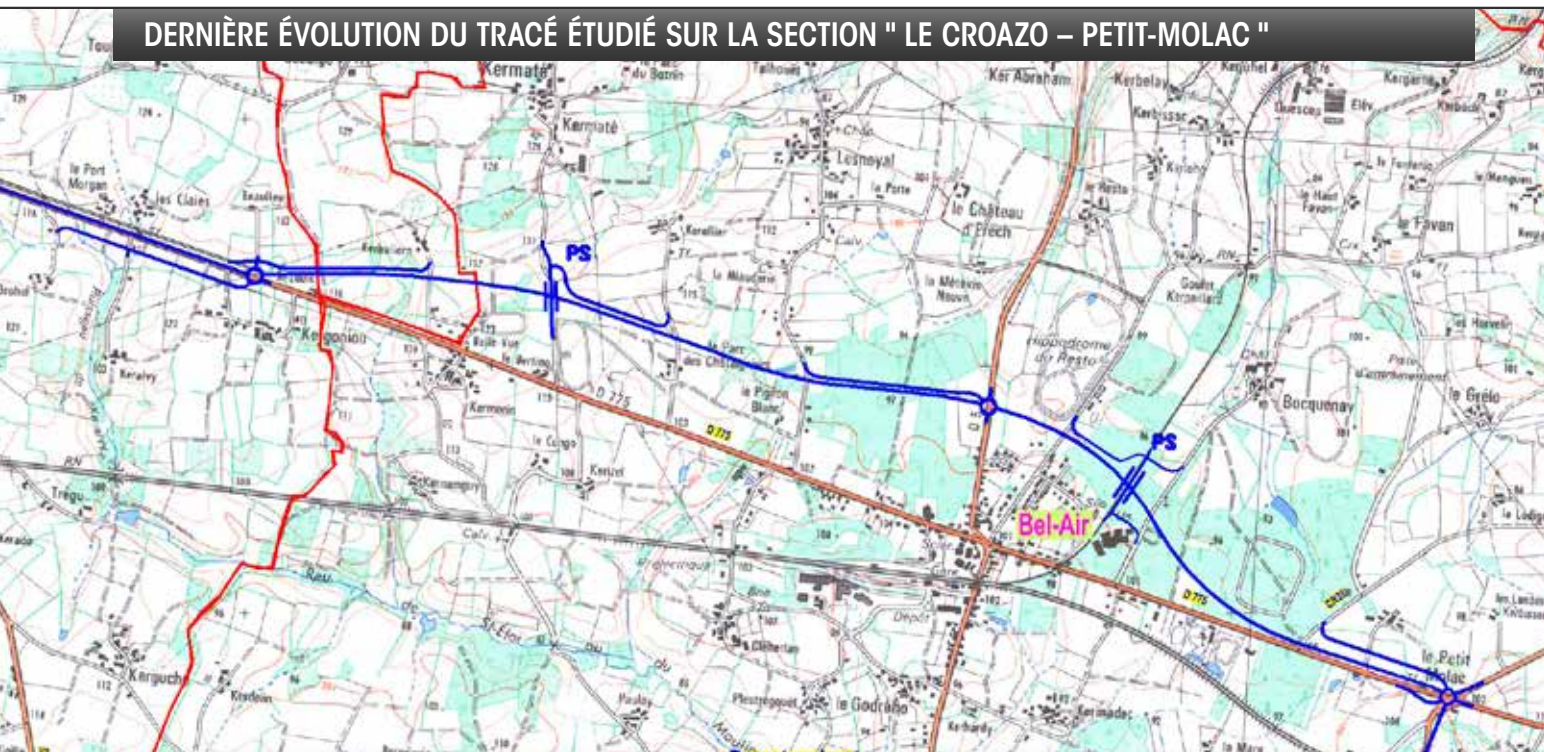


LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le Département a lancé une série d'études afin d'avoir une approche globale des territoires concernés, de leurs contraintes et de leurs enjeux. Les investigations de terrain ont mis à jour la présence d'enjeux écologiques forts au nord de Bel-Air, cette zone boisée présente des zones humides favorables à de nombreuses espèces. Certaines possèdent des statuts de protection nécessitant des procédures spécifiques auprès du Conseil National de Protection de la Nature qui dans le contexte du Grenelle de l'Environnement vont de pair avec la réalisation de mesures compensatoires importantes.



DERNIÈRE ÉVOLUTION DU TRACÉ ÉTUDIÉ SUR LA SECTION " LE CROAZO – PETIT-MOLAC "



TRACÉ INITIAL ÉTUDIÉ



LA RECHERCHE D'OPTIMISATION POUR LIMITER LES IMPACTS

Dans l'élaboration et la conception du projet d'aménagement, le Département a cherché à optimiser le tracé proposé afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement, le foncier agricole et le paysage. L'aspect financier et le coût global du projet a également été pris en compte dans l'étude du projet.

Pour répondre à ces objectifs, les solutions envisagées sont les suivantes :

- rester proche du tracé actuel et limiter les emprises nouvelles ;
- limiter la création de voies nouvelles, notamment liée aux besoins de rétablissement ;
- traiter les carrefours par des giratoires au lieu d'échangeurs.

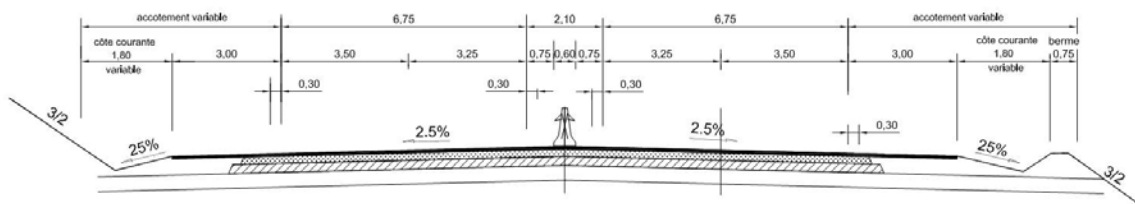
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT LE CROAZO – KERGONIOU

Au vu de ces éléments, le Département a décidé de rendre prioritaire la mise à 2x2 voies de la section " Le Croazo - Kergoniou " soit 4 km. La réalisation de cette section, sans enjeu écologique important, se justifie pleinement d'un point de vue fonctionnel et n'engendre pas d'incertitude en termes de délai et de coût liés aux procédures correspondantes.



APPROCHE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Sur le plan technique, la mise en œuvre d'une 2x2 voies répond à de nombreuses normes et recommandations techniques définies au niveau national.

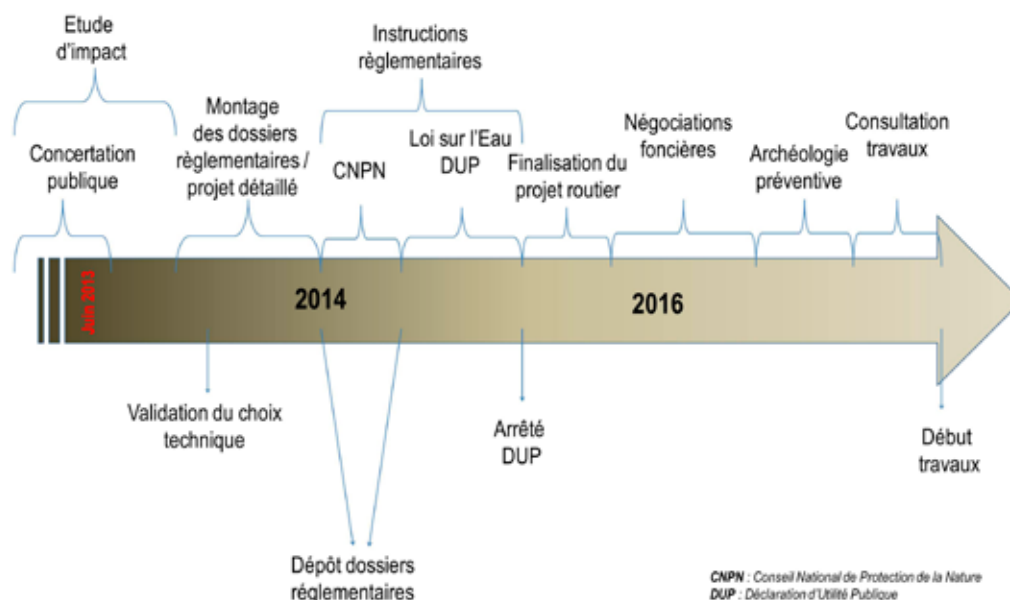


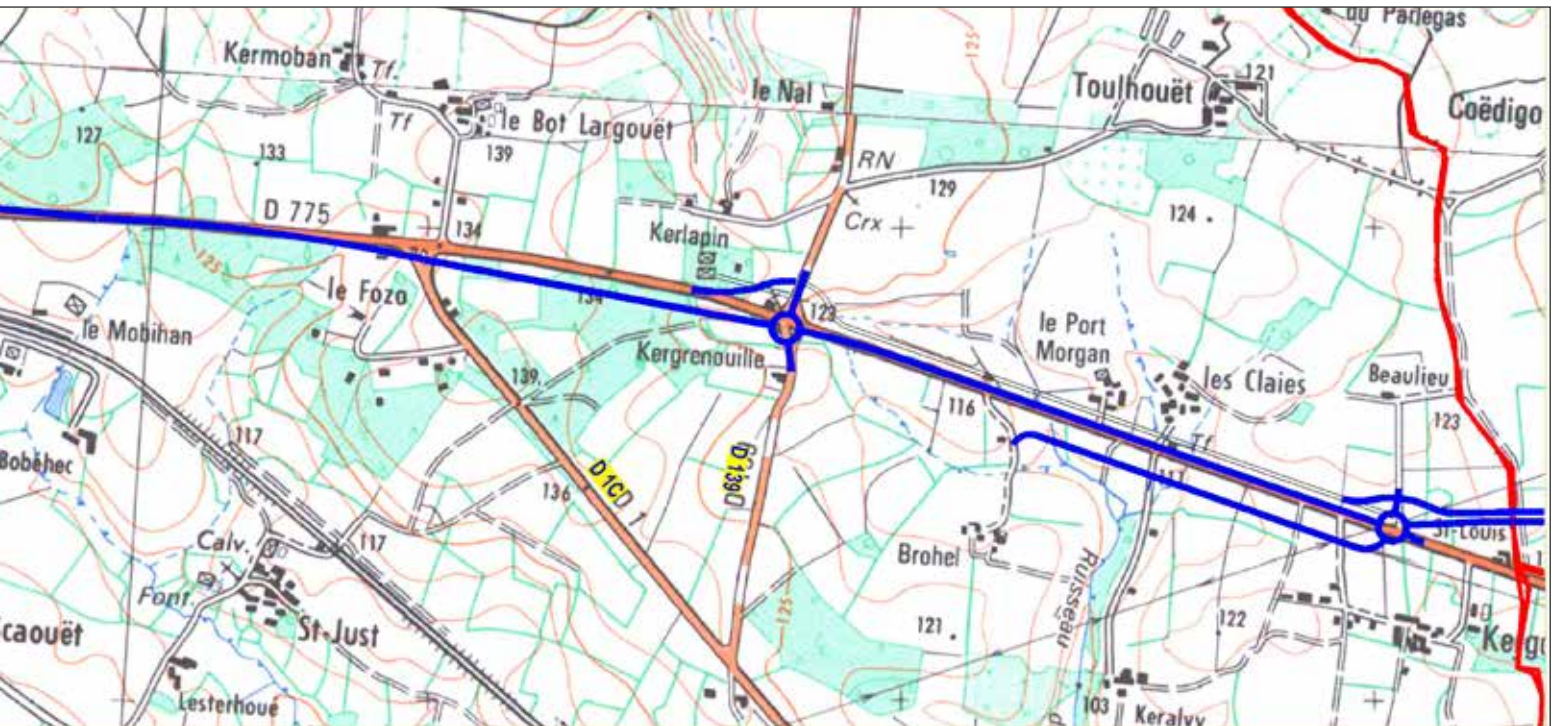
L'enveloppe prévisionnelle pour l'opération de mise à 2x2 voies de la section "LE CROAZO – KERGONIOU" est estimée à 13 millions d'Euros.

LE DÉROULEMENT DU PROJET

Avant la réalisation des travaux, un projet d'aménagement routier suit un processus long comprenant de nombreuses phases d'études réglementaires et d'étapes de validation.

Procédures / Etudes





ÉCHANGER ET CONCERTER

L'objectif de la présentation du projet d'aménagement est d'informer la population et d'engager une démarche de concertation avec les personnes concernées par la mise à 2x2 voies de la section " Le Croazo – Kergoniuu ".

A ce titre, des premiers contacts ont déjà été pris avec la commune de La Vraie-Croix et les habitants du Croazo pour évaluer les effets sur l'habitat dans cette zone directement impactée par le projet.

> Du 18 au 28 juin 2013,

les personnes intéressées par le projet d'aménagement sont invitées à visiter l'exposition prévue dans les communes de La Vraie-Croix, Larré et Questembert. Un registre d'information est mis à disposition des visiteurs.

> Le lundi 24 juin 2013 à 18h30,

une réunion d'information publique est prévue salle de l'Asphodèle à Questembert.

Le Département invite toutes les personnes directement concernées ou simplement intéressées à venir s'informer et à réagir, afin d'échanger sur le projet d'aménagement.

Un bilan de concertation sera établi à l'issue de cette démarche.

L'objectif est de disposer d'ici fin 2013 de l'ensemble des éléments issus de la concertation et de l'étude d'impact afin d'arrêter un tracé routier précis en vue du montage des dossiers réglementaires pour l'opération d'aménagement "RD775 – Mise à 2x2 voies de la section LE CROAZO - KERAGONIUU" sur la commune de La Vraie-Croix.

Cette première étape de concertation ne remplace en aucun cas les prochaines phases d'enquête réglementaire : la déclaration d'utilité publique (DUP) ou l'enquête parcellaire, par exemple, qui seront réalisées lorsque le projet d'aménagement aura été finalisé.



Département du Morbihan
Direction des routes

2 rue de Saint-Tropez – CS 82 400 – 56009 Vannes Cedex
Tél. 02 97 54 80 00 – courriel : routes@cg56.fr